

FORMATION PROFESSIONNELLE

Evolution dans la catégorie d'emploi technicien
par l'intermédiaire de Certificats de Capacités Professionnelles

TECHNICIENS GÉOMÈTRES

POUR ÉVOLUER

DANS VOTRE ENTREPRISE ...

La profession vous propose des formations

Certifiantes à travers :

4 CCP

(Certificats de Capacités Professionnelles)

2 CCP : Propriété & Organisation Opérationnelle

2 CCP : Topographie & Organisation Opérationnelle

**Formations animées par des Professionnels,
tous spécialisés et reconnus dans leurs domaines de compétences
Ayant une bonne pratique de la pédagogie**

Chaque CCP, dispensé en alternance, comprend 5 semaines de cours
réparties sur une période de 10 mois environ

**Formations entièrement financées par ACTALIANS
(organisme collecteur)**



■ QUELLES FORMATIONS ?

CCP Propriété & Organisation Opérationnelle

CCP Topographie & Organisation Opérationnelle

■ OÙ SUIVRE LES FORMATIONS ?

A PARIS – Salle APGTP

54, Bd richard Lenoir 75011

■ QUI DISPENSE LES FORMATIONS ?

GéoAptitude

La bonne attitude pour le géomètre !

Contact :

Dominique DAUVERGNE
Responsable Pédagogique

Tél : 01 43 40 85 27

Port : 06 27 83 21 12

Fax : 01 43 40 82 99

d.dauvergne@geoaptitude.fr
www.geoaptitude.fr



■ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

A QUI S'ADRESSENT CES FORMATIONS

Techniciens Géomètres salariés classifiés **Niveau 3 Echelons 1 et 2** de la convention collective.

LE CHOIX DES FORMATIONS PROPOSÉES

4 CCP pour se perfectionner dans **deux** des principaux **domaines d'activité** du Technicien Géomètre,
la Propriété Foncière et la Topographie avec, pour chacun d'eux, un tronc commun dédié à **l'Organisation Opérationnelle**.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX CCP

- **Pour un CCP du Coursus 1**
 - Avoir un **minimum d'une année d'expérience** en tant que technicien classé **niveau III échelon 1** de la convention collective
- **Pour un CCP du Coursus 2**
 - Avoir un **minimum de 2 années d'expérience** en tant que technicien classé **niveau III échelon 2** de la convention collective

LA CLASSIFICATION A L'OBTENTION D'UN CCP

- **La Branche Professionnelle précise que conventionnellement :**
 - Suite à l'obtention d'un **CCP du Coursus 1**, le salarié sera classé au **niveau III échelon 2** de la convention collective, dans le mois qui suit l'obtention
 - Suite à l'obtention d'un **CCP du Coursus 2**, le salarié sera classé au **niveau III échelon 3** de la convention collective, dans le mois qui suit l'obtention

DURÉE, PÉRIODE ET DATES DES FORMATIONS

La durée totale, pour chaque CCP, est de 175 heures de cours et d'évaluation.

La période totale et la fréquence des cours : Cinq semaines de cours en centre de formation réparties sur une période totale d'environ dix mois, soit une fréquence moyenne d'une semaine de cours tous les deux mois.

Dates des Formations : Pour chaque CCP, les cours débiteront une fois qu'un groupe de six stagiaires sera constitué. Nombre minimum de participants contractuellement défini avec la branche professionnelle. Le nombre maximum de stagiaires est douze.

■ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Des professionnels, tous spécialistes reconnus dans leurs domaines de compétences.

Géomètres-Experts, Géomètres-Topographes, Ingénieurs Géomètres, Géomètre du Cadastre, Inspectrice Divisionnaire, Spécialistes en Métrologie

LES PRÉREQUIS POUR SUIVRE CES FORMATIONS

La Branche Professionnelle précise que les seules conditions d'accès aux CCP sont les niveaux de qualification dans la grille de classification et la durée d'ancienneté dans le niveau considéré. (voir page précédente).

Préalablement à leur inscription, GéoAptitude s'assurera que les postulants ont les aptitudes à utiliser les outils de la formation, ordinateur et logiciels.

LES OBJECTIFS DES FORMATIONS

Pour un CCP du Cours 1

Être apte à réaliser les tâches professionnelles conformément aux critères de la Convention Collective Nationale pour un technicien classé **niveau III échelon 2**

Pour un CCP du Cours 2

Être apte à réaliser les tâches professionnelles conformément aux critères de la Convention Collective Nationale pour un technicien classé **niveau III échelon 3**

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, LA QUALIFICATION

Pour chaque CCP les programmes aborderont, de façon exhaustive, les notions théoriques fondamentales relatives au domaine abordé ainsi que leur exploitation numérique et graphique à travers les outils informatiques tels que la suite Office et AutoCad V14 avec COVADIS. Les supports de cours papier et numériques seront remis aux stagiaires.

La formation sera articulée de façon binaire avec un apport théorique en première partie suivi d'une mise en application ou de l'étude de cas professionnels intéressants. Les modules se termineront par une synthèse et un apport d'expérience.

Chaque module du CCP fera l'objet d'évaluations notées, un entretien final devant un jury paritaire viendra confirmer, ou non, l'acquisition du module. L'ensemble des modules devant être acquis pour obtenir le Certificat de Capacités Professionnelles. Les modules non acquis pourront être suivis à nouveau.

■ POUR VOTRE INSCRIPTION, ORGANISEZ-VOUS !

■ CHOISISSEZ VOTRE FORMATION

PROGRAMMES
DÉTAILLÉS

(Document ci-après)

■ PLANIFIEZ VOTRE FORMATION

Contactez
GéoAptitude

■ PRÉ INSCRIVEZ-VOUS

FICHE DE
PRÉ INSCRIPTION

(Document ci-après)

■ ENSUITE...

Dès réception de votre **fiche de pré inscription par GéoAptitude**, vous serez contacté par votre conseiller(ère) pédagogique qui vous apportera toutes les informations utiles pour mieux appréhender les enjeux de la formation.

Seront également abordés les prérequis nécessaires, notamment, ceux qui concernent la maîtrise des outils informatiques et logiciels utilisés durant votre formation.

Enfin, pour que soit finalisée votre inscription, il faudra procéder à la signature de tous les documents conventionnels entre les différents acteurs de votre parcours de formation, à savoir :

GéoAptitude, l'employeur, le tuteur en entreprise, ACTALIANS (organisme collecteur des fonds de financement de la formation professionnelle) et la branche professionnelle représentée par la CPNEFP (commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle).

Pour cela, un **dossier UNIQUE d'inscription**, comportant toutes les pièces réglementaires, sera échangé entre les différentes parties qui auront à compléter et signer les documents qui les concernent.

A l'issue de cette étape, et si le nombre minimal de 6 stagiaires inscrits est atteint pour la session choisie, votre inscription deviendra définitive.

Sur le tuteur en entreprise :

Employeur ou collaborateur supérieur hiérarchique du stagiaire, il devra superviser la formation du salarié stagiaire et s'assurer de la bonne réalisation des travaux d'applications pédagogiques du CCP.

Pour se faire, et rendre la démarche la plus compatible possible avec les contraintes temporelles et organisationnelles du tuteur et de l'entreprise, un « Livret de Formation » organisé sous forme de « fiches travaux » permettra de suivre, de façon simple et structurée, la mise en application des travaux par le salarié stagiaire tout au long de son parcours pédagogique.

Le stagiaire sera chargé de la bonne tenue et de la mise à jour de son Livret de Formation, qu'il devra faire valider par son tuteur en entreprise ainsi que par le responsable pédagogique de l'OF. Ce document sera noté et servira d'outil d'évaluation afin d'apprécier l'autonomie et les compétences organisationnelles du stagiaire au regard des aptitudes de technicien attendues après ce CCP.

GéoAptitude mettra en place, avant le démarrage du CCP, une journée de « formation tuteurs » afin d'aider le futur tuteur à développer une relation de tutorat constructive et adaptée, tout au long du parcours pédagogique; pour lui permettre de suivre et d'évaluer efficacement le stagiaire.

PROGRAMME

CCP : Propriété & Organisation Opérationnelle – Cours 1

Tous les modules proposés dans ce programme aborderont, de façon exhaustive, les notions théoriques fondamentales relatives au domaine ainsi que leur exploitation numérique et graphique à travers les outils informatiques d'applications dédiées.

La formation sera articulée de façon binaire avec un apport théorique en première partie suivi d'une mise en application ou de l'étude de cas professionnels intéressants. Les modules se termineront par une synthèse et un apport d'expérience.

Chaque module fera l'objet d'une évaluation en vue de la certification finale.

La formation sera assurée par des professionnels et enseignants, tous spécialistes dans leur domaine, ayant une bonne pratique de la pédagogie en enseignement professionnel.

Domaine 1 : Le Droit et ses domaines d'applications

Module 1 : Notions utiles de Droit

- Notions utiles du Code Civil : Les personnes, les biens, les modes d'acquisition
- Notions utiles du Droit de Propriété : Rappels législatifs, les caractères du droit de propriété
- Travaux pratiques : Lectures d'actes, de titres....

Module 2 : Domaines d'exercices du Droit de Propriété

- Etendue du Droit de Propriété
- La mitoyenneté, les servitudes, la prescription, les usages
- Illustration à partir de cas d'exemples issus de dossiers concrets

Domaine 2 : La Gestion de la Propriété Foncière

Module 3 : Cadastre, Hypothèques, Division, DMPC, Surfaces, Documents Fonciers

- Le Cadastre en France : Historique, rôle, valeur, les opérations techniques, illustration, applications
- La Publicité Foncière : Historique, rôle, gestion des demandes de renseignements, des réponses, analyse et compréhension des contenus des fiches d'immeubles, illustration et applications
- La Division Foncière : Toutes les étapes techniques et administratives, du devis à la publication
- Les surfaces dans les domaines Foncier et Immobilier : Présentation des catégories de surfaces, étude de la SPDC, cas pratiques et mise en application
- Les documents techniques et juridiques « fonciers » : Présentation des plans usuels liés à la gestion de la propriété (Plans de propriété, masse périmétrique, bornage, héberge, servitudes, conventions, etc.)

Domaine 3 : La Copropriété

Module 4 : Initiation aux travaux de Copropriété

- Les bases juridiques : Historique, loi de 1965
- Les étapes techniques essentielles : les relevés terrain, la rédaction des documents techniques, la division en lots, les parties communes, les documents graphiques, l'état descriptif de lots de copropriété
- Les documents techniques et juridiques : Textes annexes à l'EDD, le règlement de copropriété
- Les notions de calculs de charges et de tantièmes : Quote-part de parties communes, tantièmes de charges
- L'état descriptif de Copropriété : Fondement, objet, forme et contenu
- Etude de cas, mise en application

Domaine 4 : Gestion et Organisation

Module 5 (adapté CCP Cours 1) : Organisation Opérationnelle

- La relation de l'entreprise avec son environnement
- Droits et devoirs au sein de l'entreprise
- Rôle et responsabilité du chef d'équipe
- Les objectifs, le plan d'action, la communication, l'ordre de mission
- Planification, suivi des actions, évaluation des résultats
- Organisation de la mission, traçabilité des actions engagées

Domaine 5 : Notions de Topographie en Traitement Numérique

Module 6 (adapté CCP Cours 1) : Calculs, contrôles, précisions et tolérances

- Traitement numérique : Principes de base du calcul et rappels, calculs de polygone, relèvement, intersection et insertion
- Contrôles et Tolérances : Réductions des lectures, pts doubles, rattachements graphiques et par calcul, théorie des erreurs EA, ES, tolérances réglementaires de 2003, retour sur tolérances cadastrales 80
- Mise en application sur cas pratiques

PROGRAMME

CCP : Propriété & Organisation Opérationnelle – Cours 2

Tous les modules proposés dans ce programme aborderont, de façon exhaustive, les notions théoriques fondamentales relatives au domaine ainsi que leur exploitation numérique et graphique à travers les outils informatiques d'applications dédiées.

La formation sera articulée de façon binaire avec un apport théorique en première partie suivi d'une mise en application ou de l'étude de cas professionnels intéressants. Les modules se termineront par une synthèse et un apport d'expérience.

Chaque module fera l'objet d'une évaluation en vue de la certification finale.

La formation sera assurée par des professionnels et enseignants, tous spécialistes dans leur domaine, ayant une bonne pratique de la pédagogie en enseignement professionnel.

Domaine 1 : Le Droit et ses domaines d'applications

Module 1 : Notions utiles de Droit

- Notions utiles du Code Civil : Les personnes, les biens, les modes d'acquisition
- Notions utiles du Droit de Propriété : Rappels législatifs, les caractères du droit de propriété

Module 2 : Domaines d'exercices du Droit de Propriété

- Etendue du Droit de Propriété
- La mitoyenneté, les servitudes, la prescription, les usages

Module 3 : Droit de l'Urbanisme, Droit Administratif et de l'Environnement

- Les règlements et documents d'urbanisme, Schémas Directeurs et de Secteurs, plan Local d'Urbanisme PLU
- Autorisations d'Urbanisme, Certificat d'Urbanisme CU, Permis de construire PC, Déclaration de Travaux
- Opérations d'Urbanisme, le Lotissement, les Zones d'aménagement concerté ZAC
- Personnes morales de Droit Public, Expropriation, DUP, Domaine Public et Délimitation
- Administration et environnement, prévention et étude d'impact, Sites naturels, pollution, ressources naturelles

Domaine 2 : La Gestion de la Propriété Foncière

Module 4 : Les modes de fixation des Limites de Propriété

- Le bornage contradictoire : la procédure suivant les consignes ordinales de l'OGE
- La reconnaissance de limites : Définition, conditions, le cas du rétablissement de propriété
- La délimitation du domaine public : Les définitions, spécificités, domaines naturels et artificiels

Module 5 : Aménagement Foncier, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager

- Obligations réglementaires : Définitions, obligations pour la DP et le PA, la documentation administrative et technique
- SPDC, Densité, COS : définitions, les applications, cas pratiques et mise en application
- Déclaration Préalable et Permis d'Aménager : Procédures illustrées par l'exemple, mise en application

Domaine 3 : La Copropriété

Module 6 : Perfectionnement aux travaux de Copropriété

- Les bases juridiques : Historique, loi de 1965, groupement d'immeubles, indivision, société d'attribution, indivision
- Mise en œuvre des pièces juridiques : Dispositions en matière d'urbanisme, d'énergie, de biodiversité
- Analyse de RCP, les cas de bâtiments multiples, les spécificités de la copropriété horizontale
- Les modificatifs, scissions : Présentation, analyse, méthode et mise en application sur cas concrets divers et variés

Domaine 4 : Gestion et Organisation

Module 7 (adapté CCP Cours 2) : Organisation Opérationnelle

- La relation de l'entreprise avec son environnement
- Droits et devoirs au sein de l'entreprise
- Rôle et responsabilité du chef d'équipe
- Les objectifs, le plan d'action, la communication, l'ordre de mission
- Planification, suivi des actions, évaluation des résultats
- Organisation de la mission, traçabilité des actions engagées, gestion du personnel mis à disposition, la relation client

Domaine 5 : Notions de Topographie en Traitement Numérique

Module 8 (adapté CCP Cours 2) : Calculs, contrôles, précisions et tolérances

- Traitement numérique : Principes de base du calcul et rappels, calculs de polygonale, relèvement, intersection et insertion
- Contrôles et Tolérances : Réductions des lectures, pts doubles, rattachements graphiques et par calcul, théorie des erreurs EA, ES, tolérances réglementaires de 2003, retour sur tolérances cadastrales 80
- Mise en application sur cas pratiques

PROGRAMME

CCP : Topographie & Organisation Opérationnelle – Cours 1

Tous les modules proposés dans ce programme aborderont, de façon exhaustive, les notions théoriques fondamentales relatives au domaine ainsi que leur exploitation numérique et graphique à travers les outils informatiques d'applications dédiées.

La formation sera articulée de façon binaire avec un apport théorique en première partie suivi d'une mise en application ou de l'étude de cas professionnels intéressants. Les modules se termineront par une synthèse et un apport d'expérience.

Chaque module fera l'objet d'une évaluation en vue de la certification finale.

La formation sera assurée par des professionnels et enseignants, tous spécialistes dans leur domaine, ayant une bonne pratique de la pédagogie en enseignement professionnel.

Domaine 1 : Opérations techniques sur les travaux topographiques

Module 1 : La géolocalisation par GPS

- Principes fondamentaux de la géodésie : maîtrise des différents types de coordonnées, des surfaces de référence ainsi que des divers systèmes de coordonnées
- Principes de fonctionnement de la géolocalisation par GNSS : maîtrise des notions opérationnelles de levé GNSS (le post traitement, le RTK et le NRTK, ...)
- Etudes de cas des différents modes opératoires
- Synthèse sur les points essentiels à maîtriser afin de réaliser des levés de qualité contrôlés

Module 2 : La géocodification

- Principes de fonctionnement de la géocodification symbolique et linéaire
- Mode de réalisation sur logiciel topographique
- Analyse des modes opératoires à mettre en place sur le terrain afin d'optimiser l'utilisation de la géocodification
- Etude de tables de codes et de différents cas concrets

Domaine 2 : Opérations techniques sur les travaux architecturaux

Module 3 : les levés architecturaux, leurs techniques de levés et de report

- Différentes techniques et méthodes de levé et report d'ouvrages architecturaux
- Etudes de cas des différentes techniques utilisées dans le métier, analyses et comparaisons
- Approche globale pour la gestion graphique des vues en plan et élévations à travers les plans de masse, de façade, d'intérieur, de coupe et toiture
- De la saisie des données sur le terrain, au traitement numérique des données et leur interprétation et présentation graphiques finales, mise en œuvre de modes de production orientés qualité avec une réelle traçabilité des points de contrôles de conformité
- Approche de la visualisation 3D au travers d'exemples

Domaine 3 : Gestion et Organisation

Module 4 (adapté CCP Cours 1) : Organisation Opérationnelle

- La relation de l'entreprise avec son environnement
- Droits et devoirs au sein de l'entreprise
- Rôle et responsabilité du chef d'équipe
- Les objectifs, le plan d'action, la communication, l'ordre de mission
- Planification, suivi des actions, évaluation des résultats
- Organisation de la mission, traçabilité des actions engagées

Domaine 4 : Notions de droit de propriété et d'Urbanisme

Module 5 (adapté CCP Cours 1) : Notions utiles de Droit

- Notions utiles du Code Civil : Les personnes, les biens, les modes d'acquisition
- Notions utiles du Droit de Propriété : Rappels législatifs, les caractères du droit de propriété
- Notions de Droit de l'Urbanisme : Les règlements, le code, les documents d'urbanisme, les opérations d'urbanisme

PROGRAMME

CCP : Topographie & Organisation Opérationnelle – Cours 2

Tous les modules proposés dans ce programme aborderont, de façon exhaustive, les notions théoriques fondamentales relatives au domaine ainsi que leur exploitation numérique et graphique à travers les outils informatiques d'applications dédiées.

La formation sera articulée de façon binaire avec un apport théorique en première partie suivi d'une mise en application ou de l'étude de cas professionnels intéressants. Les modules se termineront par une synthèse et un apport d'expérience.

Chaque module fera l'objet d'une évaluation en vue de la certification finale.

La formation sera assurée par des professionnels et enseignants, tous spécialistes dans leur domaine, ayant une bonne pratique de la pédagogie en enseignement professionnel.

Domaine 1 : Opérations techniques sur les travaux topographiques

Module 1 (adapté CCP Cours 2) : Calculs, contrôles, précisions et tolérances

- Principes fondamentaux du calcul topographique, des rattachements et du contrôle des mesures
- Principes de base du calcul de précision des mesures avec la « théorie des erreurs »
- Tolérances 2003, champs d'applications et étude de différents cas

Module 2 : Photogrammétrie et scanner laser

- Principes de fonctionnement de la photogrammétrie terrestre et du scanner laser
- Réalisation et étude de cas concrets, alliant les deux méthodes citées ci-dessus
- Analyse comparative des méthodes

Module 3 : La métrologie appliquée à l'auscultation des ouvrages

- Différentes méthodes d'auscultation des ouvrages, en fonction du matériel utilisé et du cahier des charges du maître d'ouvrage : saisie des données sur le terrain, traitement numérique de ces données et traitement graphique final
- Etudes de cas des différentes techniques utilisées dans le métier, analyses et comparaisons

Module 4 : L'implantation, sécurisation technique et juridique

- Etude des différents modes opératoires d'implantation en fonction de la précision recherchée et du matériel à disposition
- Organisation méthodologique : Une procédure de travail pour sécuriser toutes les étapes préalablement contractualisées lors des opérations d'implantation
- Approfondissement des notions de risques et responsabilités supportées par le géomètre, mise en évidence des contrôles indispensables à mettre en œuvre tout au long du processus d'implantation.
- Illustration et analyse à partir de cas concrets

Domaine 2 : Gestion et Organisation

Module 5 (adapté CCP Cours 2) : Organisation Opérationnelle

- La relation de l'entreprise avec son environnement
- Droits et devoirs au sein de l'entreprise
- Rôle et responsabilité du chef d'équipe
- Les objectifs, le plan d'action, la communication, l'ordre de mission
- Planification, suivi des actions, évaluation des résultats
- Organisation de la mission, traçabilité des actions engagées, gestion du personnel mis à disposition, la relation client

Domaine 3 : Notions de droit de propriété et d'Urbanisme

Module 6 (adapté CCP Cours 2) : Notions utiles de Droit

- Notions utiles du Code Civil : Les personnes, les biens, les modes d'acquisition
- Notions utiles du Droit de Propriété : Rappels législatifs, les caractères du droit de propriété
- Notions de Droit de l'Urbanisme : Les règlements, le code, les documents d'urbanisme, les opérations d'urbanisme

FICHE DE PRÉ INSCRIPTION A VOTRE CCP

Une fiche par salarié(e)
à retourner par courrier, mail ou fax

IDENTIFICATION ENTREPRISE

SOCIÉTÉ / CABINET	
Adresse	
Contact administratif	
Téléphone	
E-mail	

IDENTIFICATION SALARIE(E) STAGIAIRE

Nom et Prénom du stagiaire	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Poste occupé	
Classification Grille CCN Niveau et Echelon	
Ancienneté dans la Classification	

COCHER LA FORMATION CHOISIE		Cursus	ORGANISME DE FORMATION
☐	CCP Propriété & Organisation Opérationnelle	Cursus 1	GéoAptitude - 75 PARIS
☐	CCP Propriété & Organisation Opérationnelle	Cursus 2	GéoAptitude - 75 PARIS
☐	CCP Topographie & Organisation Opérationnelle	Cursus 1	GéoAptitude - 75 PARIS
☐	CCP Topographie & Organisation Opérationnelle	Cursus 2	GéoAptitude - 75 PARIS

Votre contact pour tout renseignement

GéoAptitude

266 avenue Daumesnil
75012 PARIS

Dominique DAUVERGNE

Tél : 01 43 40 85 27

06 27 83 21 12

Fax : 01 43 40 82 99

d.dauvergne@geoaptitude.fr